CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E108113** **VALABLE JUSQU'AU** **29/04/2027**

ÉDITÉ LE 27/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 18 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 451487839

Siret : 451 487 839 00032

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 331528 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000004846469504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000004846469504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : T.M.E.

1 RUE DE CHATOU
95240 CORMEILLES-EN-PARISIS

Téléphone : 01 39 31 04 82 **Fax :**

Portable : 06 64 63 57 85

Responsabilité légale :
DUARTE JOSE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : tme95240@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 971 861 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	6	30/04/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/03/2026 10:42

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025